

MAEC Bas-Carbone



Réussir

ma transition agroécologique

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Toutes les infos sur :

les-aides.nouvelle-aquitaine.fr



Union européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

L'EUROPE EN RÉGION

LA MESURE AGRO-ENVIRONNEMENTALE ET CLIMATIQUE (MAEC) Bas-Carbone

— QU'EST-CE QUE LA MAEC Bas-Carbone ? —

Un engagement volontaire : l'exploitation s'engage pendant 5 ans à mettre en œuvre de nouvelles pratiques visant à réduire son bilan carbone en contre partie d' une aide financière forfaitaire.

— QUEL OBJECTIF ? —

Une amélioration du bilan carbone de 15% .

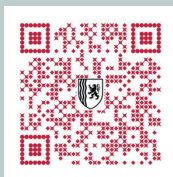
— COMMENT ATTEINDRE L' OBJECTIF ? —

- En élaborant un plan d'actions individualisé avec un conseiller ;
- En bénéficiant d'un appui technique personnalisé pendant l'engagement.

— QUEL FINANCEMENT ? —

- Forfait de 18 000 € quelle que soit l'exploitation avec une possibilité d'acompte de 10 000 €.
- Cette MAEC est cumulable avec d'autres financements qui visent la réduction du bilan carbone.

EN SAVOIR PLUS



POUR TOUT RENSEIGNEMENT
RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE
05 49 38 49 38 / maec@nouvelle-aquitaine.fr

RETROUVEZ TOUTES LES
CONDITIONS DE L'APPEL À
PROJETS :
les-aides.nouvelle-aquitaine.fr

DATE LIMITE DE DÉPÔT
DES DOSSIERS : 06/09/2024